

Septembre 2005

C N I E G

Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières

La réforme en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005 se traduit par des transferts financiers entre le régime des IEG et les régimes CNAV, ARRCO et AGIRC, qui sont globalement neutres pour le système de retraite. Il n'en a pas été tenu compte dans ces projections (pour aucun des régimes concernés). Les grands principes de la réforme du financement du régime des IEG sont présentés par ailleurs.

1. Projections dans le cadre du scénario macroéconomique de taux de chômage à 4,5% à partir de 2015 et d'impact de la réforme de 2003 de +400 000 actifs en 2050

Les effectifs de cotisants et de retraités

Les effectifs cotisants de la CNIEG diminueraient de 0,9% par an en moyenne de 2003 à 2010 puis se stabiliseraient. L'hypothèse de stabilisation après 2010 diffère légèrement de l'hypothèse qui avait été adoptée lors de l'exercice 2001, selon laquelle les effectifs augmentaient légèrement de 2010 à 2030 avant de diminuer à nouveau. Les écarts entre les deux projections restent faibles.

Les effectifs de retraités de droit direct augmenteraient de 1,8% en moyenne annuelle de 2003 à 2020 puis baisseraient au rythme annuel moyen de 0,4% de 2020 à 2040, suivant des évolutions très proches de celles de l'exercice 2001. Ils progresseraient à nouveau après 2040. Ces inflexions reflètent avec retard les vagues d'embauche successives dans les industries électriques et gazières.

Les effectifs projetés en 2005 sont systématiquement supérieurs à ceux de 2001, en raison de la prise en compte des retraités percevant une pension de coordination¹. Sur le début de la période (2001-2004), la mise en œuvre d'une politique de départs en retraite anticipés a conduit par ailleurs à accroître les effectifs de retraités au-delà de ce qui avait été projeté en 2001.

La masse des cotisations et la masse des pensions

Sur le passé, le régime est équilibré chaque année par une subvention de l'employeur. Le taux de cotisation employeur implicite permettant d'équilibrer le solde technique est estimé à 53,7% en 2000 et à 61,5% en 2003. Le compte commenté ici est celui calculé avec le taux de cotisation employeur implicite de l'année 2000².

Jusqu'en 2010, la masse des cotisations ne progresserait que de 1% par an en raison de la baisse des effectifs de cotisants. Au-delà, elle augmenterait au même rythme que le salaire moyen (1,8% par an) dans la mesure où les effectifs de cotisants et les taux de cotisation sont supposés stables.

Les pensions sont revalorisées comme les prix alors qu'il était fait l'hypothèse d'une revalorisation supérieure à l'inflation dans l'exercice 2001.

Les inflexions de la croissance de la masse des pensions renvoient aux évolutions des effectifs de retraités : hausse relativement rapide jusqu'en 2020 (+2,5% par an en moyenne), progression ralentie entre 2020 et 2040 (+0,8% par an en moyenne), enfin reprise d'une croissance plus vive sur les dix dernières années de la projection (+2,3% par an en moyenne).

La conjugaison d'effectifs de retraités supérieurs et de pensions moins dynamiques que dans l'exercice 2001 conduirait à une masse de pensions très proche de celle projetée en 2001 en fin de période de projection (2040) mais inférieure auparavant.

Le solde technique et le solde élargi

Avec le taux de cotisation employeur implicite permettant d'équilibrer le solde technique en 2000, le solde technique du régime est déficitaire en 2003 d'environ 340 millions d'euros. Il se dégraderait jusqu'en 2020 (-1,1 milliards d'euros en 2020) dans un contexte de progression rapide de la masse des pensions et de croissance ralentie de la masse des cotisations. Il s'améliorerait entre 2020 et 2040 compte tenu du ralentissement de la croissance de la masse des pensions pour atteindre en 2040 -430 millions d'euros. Au-delà, la masse des pensions serait plus dynamique et le solde technique se dégraderait à nouveau. Il serait en 2050 d'environ -800 millions d'euros.

Le solde technique s'améliorerait par rapport aux projections réalisées en 2001, dans la mesure où la masse des cotisations serait plus dynamique et où la masse des pensions serait plus faible au total.

¹ Ces pensions concernent les personnes liquidant sans avoir droit à une pension du régime des IEG (pour cause d'une durée de service trop courte). Elles sont calculées selon les règles du régime général et payées par la CNIÉG.

² Les projections ne tiennent pas compte de la réforme du financement du régime intervenue au 1^{er} janvier 2005 et le taux de cotisation employeur implicite estimé ici n'a de sens qu'en référence à la situation avant réforme.

De même que le solde technique, le solde élargi est équilibré chaque année. Les cotisations implicites complémentaires représentent la contribution supplémentaire versée par les employeurs, au-delà de celle versée pour annuler le solde technique, qui vise à équilibrer le régime une fois pris en compte les dépenses de gestion et d'action sociale et les transferts de compensation. Le taux des cotisations implicites complémentaires (en proportion de l'assiette des cotisations) est supposé stabilisé à son niveau de l'année 2000, prise comme année de référence. La cotisation implicite complémentaire, qui augmente par hypothèse comme la masse salariale, passerait alors de 201 millions d'euros en 2003 à 441 millions d'euros en 2050. Les besoins de financement en projection s'interprètent alors comme l'effort supplémentaire de contribution des employeurs, par rapport à l'année de référence, qui permettrait de continuer à équilibrer les comptes du régime.

Le régime verserait des transferts de compensation aux autres régime sur l'ensemble de la période de projection. Ces versements, importants en début de période, se réduiraient jusqu'en 2015 avant de repartir à la hausse (239 millions d'euros en 2050). Les dépenses de gestion et d'action sociale sont quant à elles supposées constantes en euros constants.

Le solde élargi serait déficitaire sur toute la période de projection. Les cotisations fictives complémentaires seraient plus importantes que les charges supplémentaires (gestion, compensation), ce qui atténuerait le déficit constaté au niveau du solde technique. En 2003, le solde élargi serait déficitaire de 300 millions d'euros environ. En 2050, le besoin de financement s'élèverait à -640 millions d'euros environ.

CNIEG

Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Taux de cotisation implicite 2000

Indexation sur les prix

Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	100 045	107 572	122 248	137 393	145 984	141 387	132 540	139 867
Nombre de pensionnés de droit dérivé	43 010	41 766	43 207	44 805	45 953	47 505	50 349	49 095
Pension moyenne de droit direct (euros)	23 168	23 604	24 236	25 573	27 220	30 047	34 363	41 337
Pension moyenne de droit dérivé (euros)	10 143	10 978	11 161	11 565	12 050	13 230	14 954	17 574
Total des pensions (Meuros)	2 754	2 998	3 445	4 032	4 527	4 877	5 307	6 645
Nombre de cotisants	152 361	145 648	137 125	137 125	137 125	137 125	137 125	137 125
Total des cotisations (Meuros)	2 754	2 659	2 848	3 123	3 414	4 081	4 878	5 830
Rapport démographique corrigé *	1,25	1,13	0,95	0,86	0,81	0,83	0,87	0,83
Solde technique** (Meuros)	0	-339	-597	-909	-1 114	-796	-430	-814
en % des dépenses	0,0%	-11,3%	-17,3%	-22,6%	-24,6%	-16,3%	-8,1%	-12,3%
en % des cotisations	0,0%	-12,8%	-21,0%	-29,1%	-32,6%	-19,5%	-8,8%	-14,0%
en % du PIB	0,00%	-0,02%	-0,03%	-0,04%	-0,05%	-0,03%	-0,01%	-0,02%

*) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

**) Solde technique = Total des cotisations - Total des pensions

Meuros = millions d'euros

Variations cumulées depuis 2003 en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2003 à 2015	de 2003 à 2020	de 2003 à 2030	de 2003 à 2040	de 2003 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	13,6%	27,7%	35,7%	31,4%	23,2%	30,0%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	3,4%	7,3%	10,0%	13,7%	20,5%	17,5%
Pension moyenne de droit direct	2,7%	8,3%	15,3%	27,3%	45,6%	75,1%
Pension moyenne de droit dérivé	1,7%	5,3%	9,8%	20,5%	36,2%	60,1%
Total des pensions	14,9%	34,5%	51,0%	62,7%	77,1%	121,7%
Nombre de cotisants	-5,9%	-5,9%	-5,9%	-5,9%	-5,9%	-5,9%
Total des cotisations	7,1%	17,4%	28,4%	53,5%	83,5%	119,3%

Variations annuelles moyennes en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	1,8%	2,4%	1,2%	-0,3%	-0,6%	0,5%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	0,5%	0,7%	0,5%	0,3%	0,6%	-0,3%
Pension moyenne de droit direct	0,4%	1,1%	1,3%	1,0%	1,4%	1,9%
Pension moyenne de droit dérivé	0,2%	0,7%	0,8%	0,9%	1,2%	1,6%
Total des pensions	2,0%	3,2%	2,3%	0,7%	0,8%	2,3%
Nombre de cotisants	-0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total des cotisations	1,0%	1,9%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%

Variations annuelles moyennes en millions d'euros 2003

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Total des pensions	64	117	99	35	43	134
Total des cotisations	27	55	58	67	80	95
Solde technique	-37	-62	-41	32	37	-38

CNIEG

Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Taux de cotisation implicite 2000

Indexation sur les prix

Montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Cotisations (1)	2 754	2 659	2 848	3 123	3 414	4 081	4 878	5 830
Cotisations fictives complémentaires	208	201	215	236	258	309	369	441
Total recettes (2)	2 962	2 860	3 063	3 359	3 672	4 389	5 246	6 271
Total Prestations (3)	2 754	2 998	3 445	4 032	4 527	4 877	5 307	6 645
Transferts de compensation	189	125	77	72	77	106	185	239
Gestion, Action Sociale	20	24	31	31	31	31	31	31
Total dépenses (4)	2 962	3 161	3 553	4 135	4 636	5 013	5 523	6 914
Soldes								
Solde technique (1) - (3)	0	-339	-597	-909	-1 114	-796	-430	-814
Solde élargi (2) - (4)	0	-301	-490	-776	-964	-624	-277	-643
Solde élargi en % du PIB	0,00%	-0,02%	-0,03%	-0,04%	-0,04%	-0,02%	-0,01%	-0,02%